

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26782**

Intitulé

Chef d'équipe en atelier technique naval

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la défense - Direction du personnel militaire de la Marine - Pôle Ecoles Méditerranée	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef d'équipe en atelier technique naval (Systèmes mécaniques, Systèmes électriques, Structures Bois et Composites, Structures métalliques, Productique) a pour mission de gérer les personnels et d'organiser les activités de production, de réparation et de maintenance, dans le respect des règles de gestion et prévention des risques dans l'un des ateliers spécialisés suivants :

- systèmes mécaniques ;
- systèmes électriques ;
- structures bois et composites ;
- structures métalliques ;
- productique.

Il conduit régulièrement des audits internes au sein de sa structure d'emploi.

L'exercice de l'activité exige de la méthode et de la rigueur, associées à un sens aigu de l'organisation. L'exposition aux conditions d'emploi en atelier peut s'avérer pénible : contraintes thermiques chaudes et froides, bruit (machines outils, essais de moteur....), poussières et fumées (travaux de soudure, de stratification, usinage), longues stations debout souvent inconfortables (usinage, travaux de soudure), manipulation de charges lourdes, travail en hauteur, travail au voisinage d'une tension (BT ou HT).

Les capacités attestées relèvent de :

1. Gestion et organisation de l'activité d'un atelier.

1.1 Garantir la réalisation des travaux techniques.

1.2. Assurer une fonction de conseil.

2. Gestion et organisation des stocks.

2.1. Gestion des stocks des matières et outils nécessaires aux travaux de maintenance, de production ou de réparation.

2.2. Gestion des stocks de matériel (pièces de rechanges, matériels des caisses à outils, machine outil...) de son propre atelier

Conduire régulièrement un audit interne des méthodes de gestion des stocks de son atelier

3. Organisation des interventions de maintenance

3.1. Organiser les opérations de maintenance des installations et du matériel à charge de son équipe dans le respect des règles d'utilisation des appareils de mesure et de l'outillage spécifique.

3.2. Participer à l'optimisation de la réalisation des travaux de son équipe.

Conduire régulièrement un audit interne des méthodes d'organisation de la maintenance de l'institution d'emploi.

4. Gestion des risques, prévention

Assurer la prévention et la gestion des risques

5. Management opérationnel

5.1 Diriger une équipe de travail

5.2 Former les membres de l'équipe

5.3 Assurer la gestion de l'information et de la documentation

6. Coordination des travaux au sein d'un atelier spécialisé.

- Option 1 « Systèmes mécaniques »
- Option 2 « Systèmes électriques »
- Option 3 « Structures Bois et Composites »
- Option 4 « Structures métalliques »
- Option 5 « Productique »

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les chefs d'équipe en atelier technique naval (Systèmes mécaniques, Systèmes électriques, Structures Bois et Composites, Structures métalliques, Productique) sont employés dans les ateliers logistiques et techniques dédiés : mécanique générale et industrielle, électrotechnique industrielle, charpentage bois ou métallique et chaudronnerie ou productique mécanique.

Ils exercent leurs activités dans différents environnements : bases navales ou aéronavales, sur le territoire national (en métropole ou en outre-mer), en opérations extérieures, à terre ou en mer à bord de navires de la Marine nationale.

Ateliers, garages : interventions de production, de réparation et de maintenance

Toute structure de production et de maintenance : Audit

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H2503 : Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique

I1310 : Maintenance mécanique industrielle

I1309 : Maintenance électrique

Réglementation d'activités :

Décret N°2010-1118 du 22/09/2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. L'habilitation sur des installations « basse tension » est obligatoire pour exercer dans les domaines d'emploi ciblés par la certification.

Habilitation BT/H0 : habilitable à tous les niveaux de la basse tension. Le chef d'équipe en atelier technique naval réalise des travaux nécessitant une habilitation électrique BT/H0 (B2V, BR, BC) Il doit justifier d'une formation à la prévention du risque électrique dans le domaine de la basse tension datant de moins de trois ans." [Mention APTE BT/H0 ou équivalent civil].

L'habilitation et la formation ne sont pas délivrées avec la certification.

L'obtention du statut militaire est exigée par le ministère de la Défense pour exercer cet emploi en tant que militaire.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les compétences sont évaluées par des mises en situation, des travaux pratiques, des rapports professionnels ou des récits d'expérience, des entretiens avec des professionnels.

1. Gestion et organisation de l'activité d'un atelier.

o Garantir la réalisation des travaux techniques.

o Assurer une fonction de conseil.

2. Gestion et organisation des stocks.

o Gestion des stocks des matières et outils nécessaires aux travaux de maintenance,

o Gestion des stocks des pièces de rechanges et outils communs de son atelier,

o Conduire régulièrement un audit interne des méthodes de gestion des stocks de son atelier.

3. Organisation des interventions de maintenance.

o Organiser les opérations de maintenance des installations et du matériel de l'atelier technique dans le respect des règles d'utilisation des appareils de mesure et de l'outillage spécifique.

o Participer à l'optimisation de la réalisation des travaux de l'atelier technique.

o Conduire régulièrement un audit interne des méthodes d'organisation de la maintenance de l'institution d'emploi.

4. Gestion des risques, prévention.

Assurer la prévention et la gestion des risques.

5. Management opérationnel

o Diriger une équipe de travail.

o Former les membres de l'équipe.

o Assurer la gestion de l'information et de la documentation

6. Coordination des travaux au sein d'un atelier spécialisé.

· Option 1 « Systèmes mécaniques »

Maintenance et réparation des systèmes mécaniques de production et de transformation d'énergie nautique et terrestre

· Option 2 « Systèmes électriques »

Maintenance et réparation d'installations, d'équipements et systèmes électriques et électrotechniques industriels, nautiques et terrestres

· Option 3 « Structures Bois et Composites »

Maintenance et réparation de structures bois et composites nautiques et d'agencement de locaux, ainsi que des voilures et des gréements nautiques

· Option 4 « Structures métalliques »

Réparation et confection d'ouvrages chaudronnés et soudés en matériaux métalliques, assemblage de collecteurs en matériaux métalliques et plastiques (PVC)

· Option 5 « Productique »

Réparation et réalisation de pièces usinées par enlèvement de matière (tournage, fraisage, rectification).

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- Commandant du CIN - président - 3 cadres d'instruction du domaine d'emploi -membres
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X		- 1 président, 2 professionnels, 2 formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chef d'équipe en atelier technique naval" avec effet au 01 avril 2005, jusqu'au 30 janvier 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations

Statistiques :

11 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

courriel : cinsmd.certification-vae.lst@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr

www.etremarin.fr.

www.defense.gouv.fr/marine

www.defense-mobilite.fr

Lieu(x) de certification :

Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier - BP 500 - 83500 TOULON CEDEX 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier - BP 500 - 83500 TOULON CEDEX 9

Historique de la certification :

Certification précédente : [Chef d'équipe en atelier technique naval](#)